

COMMUNE DE FITZ-JAMES
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE D'ACTION SOCIALE

Séance du 05 avril 2022
Convocation du 29 mars 2022

L'an deux mil vingt et deux, le cinq avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FITZ-JAMES, légalement convoqué s'est réuni à la salle du Béguinage sous la présidence de Monsieur PELLERIN Jean-Claude.

Etaient présents : Messieurs : PELLERIN Jean-Claude, BEZEAUX Christian DELACHAPELLE-MOREL Denis et Mesdames : LEVASSEUR Yasmine, BORGES Dina, COMTE Sophie, BONNAUD Christiane, DEBOUT Aurélie, MONARD Jeannine, RYBARCZYK Sandrine, WITKOWSKI Francine DEBOUT Aurélie.

Excusé(es) : DELANDRE Bérengère, LELONG Chantal, MORENVILLERS Josiane

Pouvoirs : /

Monsieur le Président ouvre la séance en constatant le quorum

- 1- **Désignation d'un secrétaire de séance** : Monsieur Christian BEZEAUX
- 2- **Approbation du compte-rendu du 07 décembre 2021** : voté à l'unanimité
- 3- **Approbation du Compte administratif 2021**

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2021

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Résultats propres à l'exercice 2021	4 548,27	8 267,67	3 719,40
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP ou BS 2021)	0,00	18 598,36	18 598,36
Résultat de clôture Fonctionnement 2021				22 317,76
SECTION D'INVESTISSEMENT	Résultats propres à l'exercice 2021			
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP ou BS 2021)			
Résultat de clôture Investissement 2021 (1)				0,00
<i>(1) Dans le BP N+1; reporter en D001 en cas de déficit ou R001 en cas de résultat excédentaire,</i>				
Solde global d'exécution de l'exercice 2021				22 317,76
RESTES A REALISER	FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	
	INVESTISSEMENT			
		RESULTATS CUMULES 2021	4 548,27	26 866,03
REPRISE DES RESULTATS	Besoin total de financement (Recettes Investt 1068)			0,00
	Report en fonctionnement en R002 recettes			22 317,76

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021, le Conseil d'administration délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame Yasmine LEVASSEUR.

Le Conseil d'administration, sous la présidence de M PELLERIN Jean-Claude et à l'unanimité,

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Voté à l'unanimité

4- Approbation du compte de gestion 2021

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité.

5- Vote du budget primitif 2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES avoir entendu la présentation faite par Madame Yasmine LEVASSEUR,
ADOpte LE BUDGET PRIMITIF de l'exercice 2022 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes
à :

33 320.00 € en section de fonctionnement et 0 € en section d'investissement

6- Subventions aux associations 2022

Le Conseil d'Administration à l'unanimité décide l'attribution des subventions suivantes :

DESIGNATION	2021	Propositions 2022
Subvention de fonctionnement		
EMMAUS	400 €	400 €
Les restos du cœur	400 €	400 €
Vie Libre	400 €	400 €
ASDAPA	150 €	150 €
100 pour un toit	0 €	400 €
Total général subventions	1350 €	1 750 €

Le Conseil d'administration,

- **DECIDE** d'accorder aux Associations concernées, les subventions proposées par Madame La vice-présidente du CCAS

7- Secours et aides

Après passage en commission des différents dossiers

- Demande la prise en charge cantine du 10-01-2022 au 04-02-2022 de 55.68 €
- Demande la prise en charge facture d'eau participation de 300 €

POUR : 9 ABSTENTION : 2 (MONARD Jeannine, DELACHAPPE-MOREL Denis)

8- Informations diverses

Explication de l'Association 100 pour un toit par Madame Christine BONNAUD.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Président du CCAS
Jean-Claude PELLERIN

